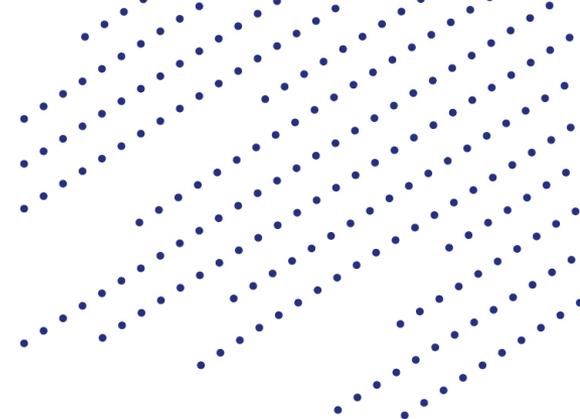




les **TERRITOIRES**
—— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Comment agir face au recul du trait de côte ?

Mardi 8 novembre 2022 de 09h30 à 12h

Bonjour, vous êtes au bon endroit !

Veuillez patienter quelques instants, nous arrivons...



Programme

9h30 - Démarrage du webinaire et introduction par Mme Nathalie CHARGY (DREAL Bretagne)

9h40 - Pourquoi agir face au recul du trait de côte ? par Mme Elise POIREAU (DREAL Bretagne)

9h50 - Elaboration d'une stratégie locale de gestion du recul du trait de côte, la collectivité se mobilise !
par M.Raphaël RAPIN (Maire de Guissény, 29) et Mme Noémie FLOCH (Communauté Lesneven Côte des Légendes)

10h10 - Temps de Questions et Réponses

10h30- Explorer sur les territoires littoraux, des solutions face à l'érosion et à la submersion marine, le projet Adapto, en baie de Lancieux (22) par M.Gwenal HERVOUET (Conservatoire du Littoral), M.Gaëtan DOINEAU (Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude) et Mme Delphine BRIAND (Maire de Lancieux)

10h50 - Temps de Questions et Réponses

11h10 - L'accompagnement de l'EPF sur le projet « Skol an aod » du Guissény (29) par M.Antoine MORIN

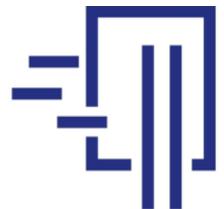
11h25 - Temps de Questions et Réponses

11h50- Conclusion de la rencontre Laissez-nous votre avis !



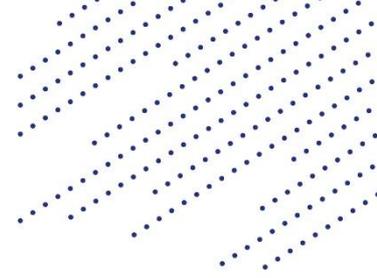
Pour une rencontre en toute sérénité...

- Pensez à vous renommer et indiquez vos **Nom Prénom - Structure** afin de permettre votre identification lors des échanges
- N'oubliez pas de **couper vos micros et vos caméras** pendant la présentation pour éviter les interférences et réduire la bande passante
- La rencontre va être **filmée et enregistrée**. Si vous ne souhaitez pas apparaître au sein de cet enregistrement vous pouvez **couper votre caméra pour la durée de la rencontre et vous renommer en anonyme pour ne pas faire apparaître votre identité**
- N'hésitez pas à **poser vos questions directement sur le fil de discussion**
- Des **temps d'échange** sont prévus entre les interventions, ainsi qu'un temps final avec tous les intervenants et les organisateurs
- **Les supports présentés** et une **fiche de capitalisation** vous seront communiqués à l'issue de la rencontre





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Pourquoi agir face au recul du trait de côte ?

Mme Elise POIREAU, Cheffe de la mission zone côtière et milieux marins,
DREAL Bretagne

Le recul du trait de côte en Bretagne

Recul du trait de côte = **déplacement vers l'intérieur des terres de la limite terre-mer**
= effet de l'érosion et/ou de l'élévation du niveau le mer

A l'heure actuelle en Bretagne

- Érosion du trait de côte pour 18 % des côtes naturelles (+ dégâts sur côtes artificialisées)
- Risques de submersion pour 35000 ha
- Mêmes secteurs concernés par les différents phénomènes, qui peuvent se combiner

Effets du changement climatique => accroissement des risques littoraux

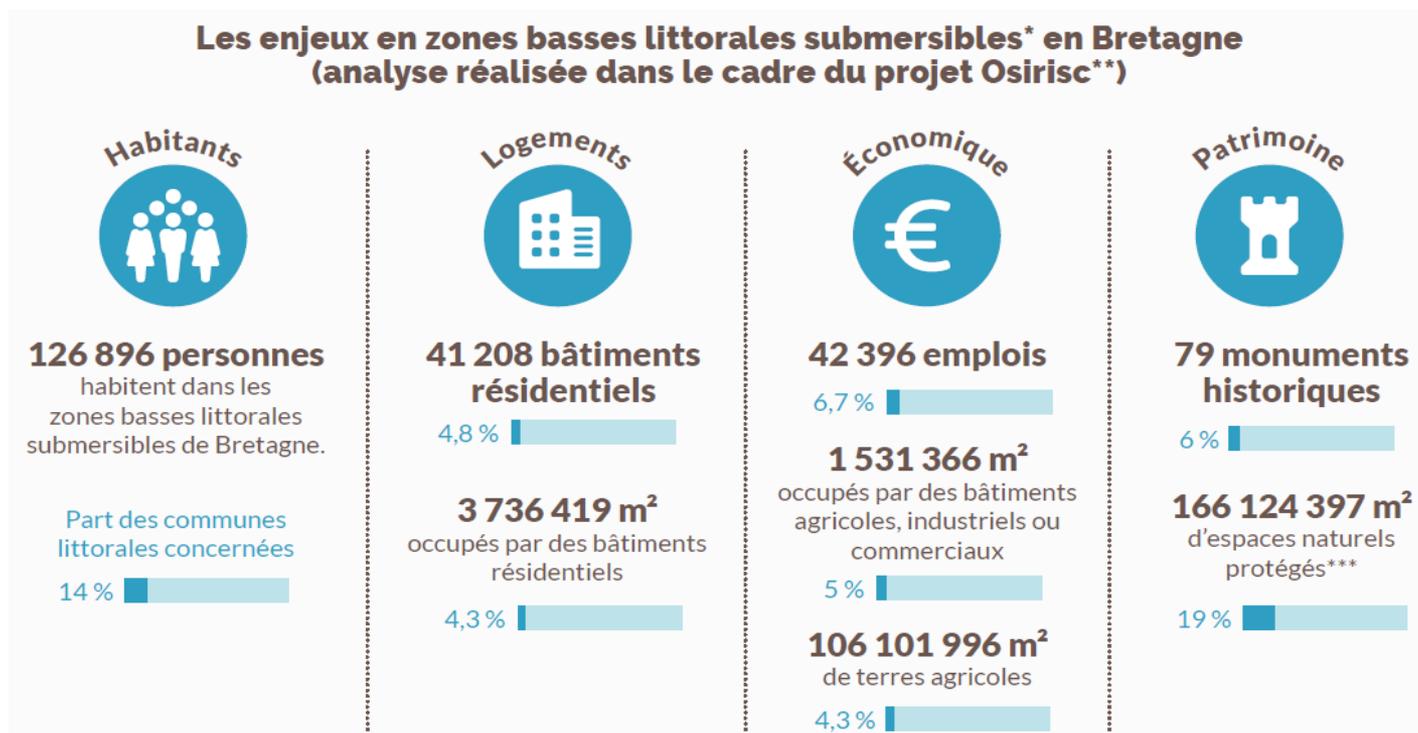
- élévation du niveau de la mer (+20cm entre 1901 et 2018 ; +0,33 à +1,02m d'ici 2100)
- accélération de l'érosion

Conséquences : disparition de terrains, discontinuité territoriale, évolution des milieux
(érosion sans recul : perte de volume sur l'estran)

Le recul du trait de côte en Bretagne

L'occupation du sol fait aussi le risque

- **Nombreux enjeux déjà exposés**, diffus et de nature diverses (habitations, activités économiques, routes et réseaux, espaces agricoles, zones naturelles)
- Densité supérieure à la moyenne dans les territoires concernés
- **Attractivité** des territoires littoraux => accroissement des risques



Des réflexions stratégiques indispensables

Face au recul du trait de côte, importance de bien appréhender

- la nature des risques et des phénomènes sur son territoire
- les enjeux exposés
- les temporalités en question

Réflexion stratégique à mener = SLGITC

- Adaptation de la politique globale d'aménagement du territoire : maîtrise de l'urbanisation et gestion de l'existant
- Réponse adaptée pour chaque secteur (défense / réduction de la vulnérabilité / relocalisation)
- Logique d'analyse multicritère
- Perspectives d'actions : traduisant les orientations stratégiques, ou sans regrets

Besoin impérieux **d'anticipation** : efficacité de l'action publique, réduction des coûts humains, sociaux et financiers

Des outils mobilisables



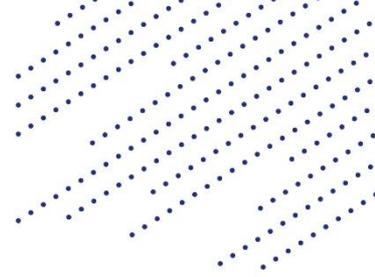
Loi Climat et Résilience en continuité avec la SNGITC, allant vers la mise en place d'un nouveau modèle d'aménagement des territoires littoraux exposés au recul du trait de côte

Dispositions et outils pour

- Partager la **connaissance** de l'exposition au recul du trait de côte
 - Cartographie des zones exposées au recul du trait de côte (horizon 30 et 100 ans), à intégrer dans les documents d'urbanisme
 - Information des acquéreurs et locataires
- **Maîtriser l'urbanisation** et limiter l'exposition de nouveaux biens
 - Pas de nouvelles constructions dans les zones exposées à horizon 30 ans
- **Recomposer le territoire** et apporter des solutions aux biens exposés
 - Création d'un droit de préemption et d'un bail réel d'adaptation au changement climatique
 - Mobilisation des EPF et recours privilégié au Projet partenarial d'aménagement (PPA)
 - Evolution des SCOT et PLU(i) et dérogations très encadrées à la loi littoral



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Elaboration d'une stratégie locale de gestion du recul du trait de côte, la collectivité se mobilise !

M. Raphaël RAPIN, Maire de Guissény (29)

Mme Noémie FLOCH, chargée d'études Prévention des inondations - *Communauté Lesneven côte des légendes*

5 communes littorales

Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages, Plouider, Goulven



Linéaire de
côte

44 km

Nombre de
personnes
impactés par les
risques littoraux
sur la CLCL

4000

Zone d'aléa
érosion à
l'horizon
2100

185 Ha

Zone basses
soumises à la
submersion
marine

739 Ha

HISTORIQUE

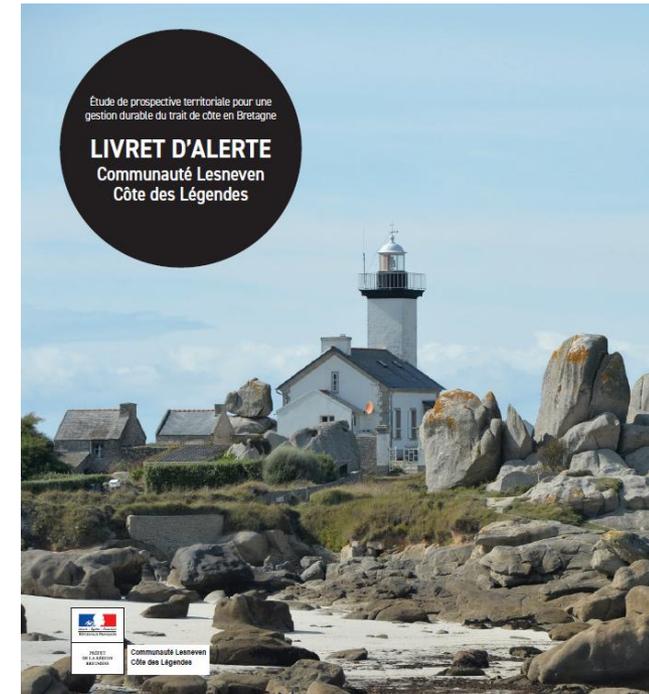
- **2014 : Fonds de concours de la CLCL pour aider les communes littorales lors de la tempête de 2014**

- **2016-2017 :**
1^{er} Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne élaborant le livret d'alerte de la Communauté Lesneven côte des Légendes.

- **2018-2019 :**
Depuis le 1er janvier 2018 : la Communauté Lesneven côte des Légendes a pris en compétence la GEMAPI.

- Diagnostic de la vulnérabilité du territoire

- **Atlas des risques littoraux et modélisation de l'élévation du niveau de la mer à l'horizon 2100.**



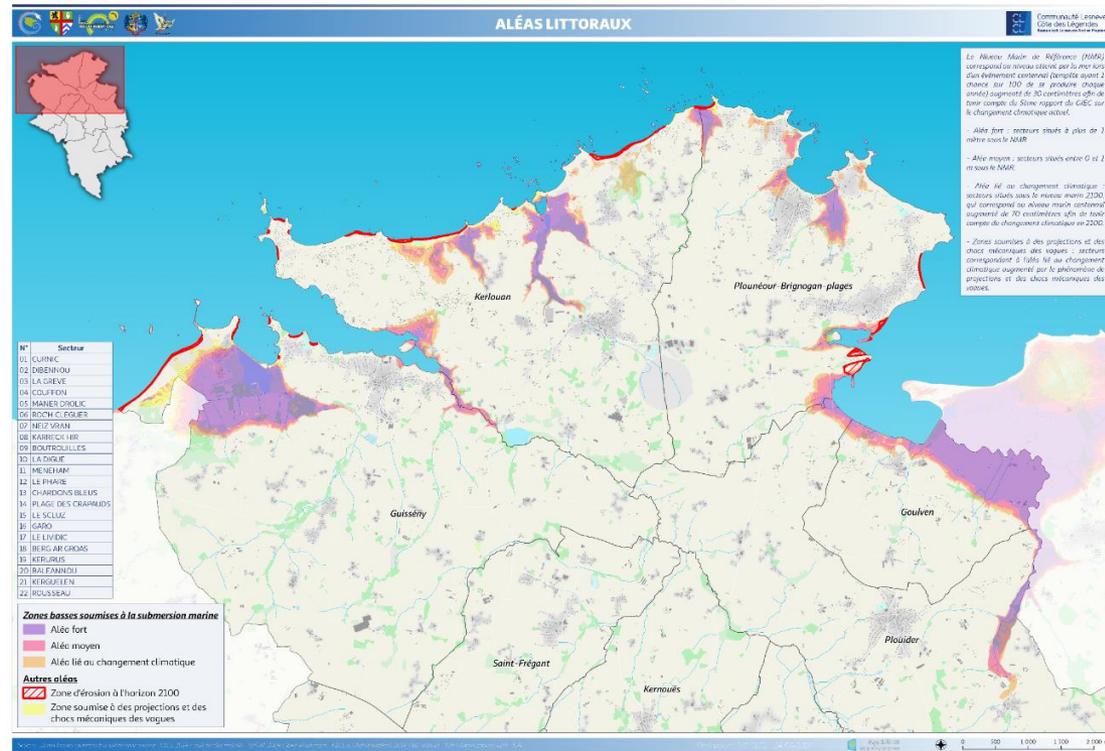
Couverture du Livret d'alerte, 2017

Atlas des risques littoraux :

Synthèse cartographique et statistique de la vulnérabilité du territoire face aux risques d'érosion et de submersion marine.

Initiative locale et une volonté politique de la CLCL :

- Anticiper les risques
- Modélisation des aléas selon un scénario issu de la combinaison de plusieurs paramètres
- Prise en compte de ces aléas dans les documents d'urbanisme



Modélisation de l'élévation du niveau de la mer :

Dans la démarche du PCAET et du Pays de Brest, la CLCL a élaboré :
une **modélisation 3D de l'élévation du niveau de la mer à destination des habitants** afin de prendre en compte les dernières prévisions du GIEC.

Risque de submersion marine (2019) - Plounéour-Brignogan-Plages 



HISTORIQUE

2020-2023 :

2^{ème} Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA

- ❖ Co-construction de la stratégie avec les habitants
- ❖ Retranscription des connaissances dans le PLUI pour les choix d'aménagements

Autres Actions avec le soutien du Partenariat Litto'Risques (CD29-UBO-CEREMA) et le Programme de recherche OSIRISC+ (UBO)

- ❖ Suivi de l'évolution du trait de côte sur 7 sites pour évaluer l'impact morphologique des tempêtes et les actions de gestion du trait de côte, dégager des tendances d'évolution à court et moyen termes.
- ❖ Déploiement de science participative avec CoastAppli
- ❖ Système d'endiguement
- ❖ Alerte et la Gestion de crise

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

La Mer Monte!

LES RISQUES LITTORAUX S'ANTICIPENT AUJOURD'HUI

**PARTAGEZ VOTRE VISION
DU LITTORAL DE DEMAIN**

Conférence régionale
de la mer et du littoral
Bretagne

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) organise un premier atelier participatif pour échanger avec les habitants sur les risques littoraux et le changement climatique.

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 / COMPLEXE KERJÉZÉQUEL - LESNEVEN

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC)

La Stratégie : point de départ d'une démarche de recomposition territoriale en fonction des risques littoraux.

2^{ème} Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA :

- Co-construction de la stratégie avec les habitants
- Retranscription des connaissances dans le PLUI pour les choix d'aménagements

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Rassemblement Lesneven, Avez et Mûr-sur-Mer

La Mer Monte!

LES RISQUES LITTORAUX S'ANTICIPENT AUJOURD'HUI

**PARTAGEZ VOTRE VISION
DU LITTORAL DE DEMAIN**

Conférence Régionale
de la mer et de littoral

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) organise un premier atelier participatif pour échanger avec les habitants sur les risques littoraux et le changement climatique.

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 / COMPLEXE KERJÉZÉQUEL - LESNEVEN

POUR VOUS INFORMER

Déroulement de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC)



Atelier 1
OCTOBRE 2020

Atelier 2
JUN 2021

Atelier 3
JUILLET 2021

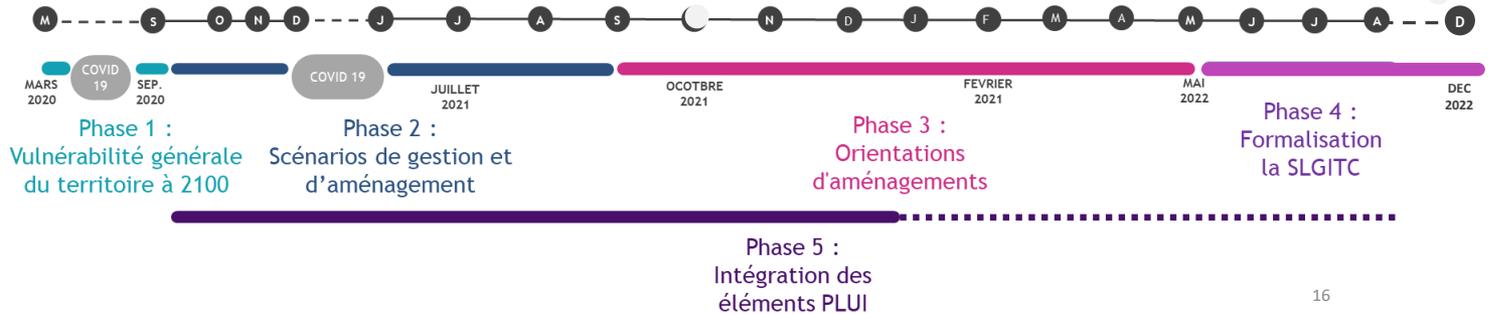
Atelier 4
SEPTEMBRE 2021

Atelier 5
DECEMBRE 2021



Atelier 6
DECEMBRE 2022

Séminaire Elus
MARS 2022



Etapas de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) :

1- LE DIAGNOSTIC a permis un approfondissement des éléments de connaissance et une synthèse de la vulnérabilité du territoire sur les 22 bassins à risques.

2- LA DÉFINITION DES OBJECTIFS TERRITORIAUX sur chaque bassin à risque. Les participants aux ateliers ont affiné les orientations définies, lors du 1^{er} AMI pour les secteurs stratégiques. L'objectif est de définir et spatialiser les orientations d'actions par typologie d'espace.

3- L'ÉLABORATION DES SCÉNARIOS DE GESTION POSSIBLE

Les participants lors des ateliers ont proposé différents scénarios de gestion :



Lutte Active

Créer/entretenir/conforter des ouvrages afin de ne pas perdre de terres face aux assauts de la mer.



Protection Alternative

Accompagnement des processus naturels permettant de ralentir les phénomènes d'érosion (plantation...)



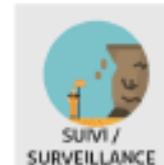
Adaptation

Réduire la vulnérabilité de son bâti...



Relocalisation

Déplacement des biens ou des activités vers l'intérieur des terres.



Surveillance

Mesurer régulièrement l'évolution du trait de côte

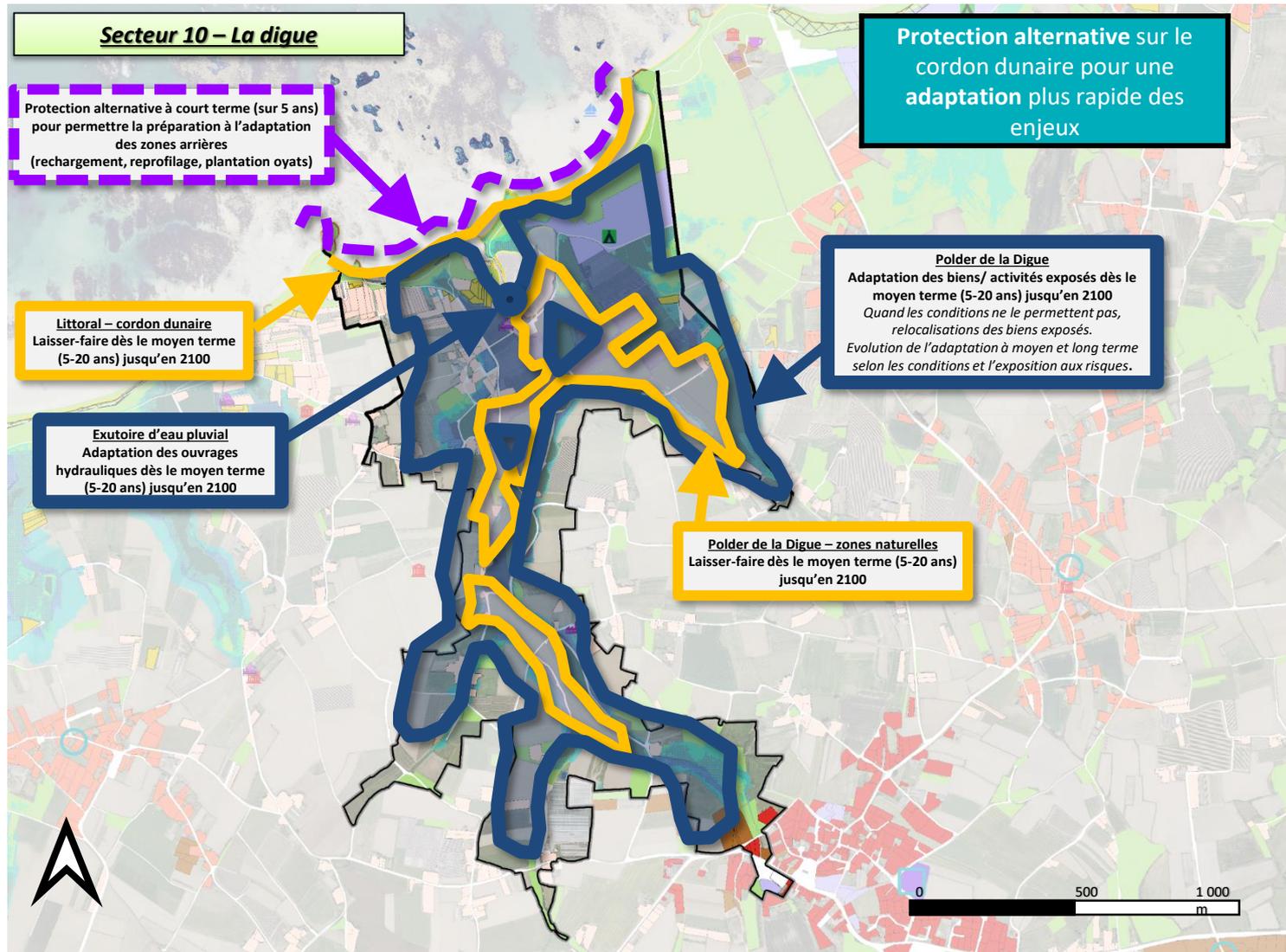
Etapes de la stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) :

4- INTÉGRATION ET PLAN D' ACTIONS DE LA STRATÉGIE DANS LES PLANS ET PROGRAMMES LOCAUX (PLUI)

La CLCL et les communes ont formalisé leurs choix de gestion du trait de côte sur le territoire dans un programme d'action pour :

- **Préserver les secteurs naturels** et leurs évolutions en améliorant la connaissance par des suivis de l'évolution de la zone côtière,
 - **Privilégier la protection alternative** sur les secteurs naturels et semi-naturels pour accompagner les processus naturels.
 - **Protéger les zones urbaines les plus denses** en assurant la sécurité des biens, des personnes et des activités économiques avec notamment le maintien des digues existantes sur le court terme.
- > Dès le moyen terme, **adapter en fonction des hauteurs d'eau potentielles** et du type de biens et engager un processus de **relocalisation**.

Exemple bassin à risque :



Poursuivre les actions sur les risques littoraux

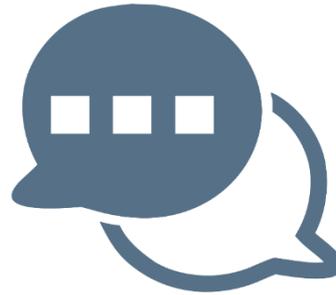
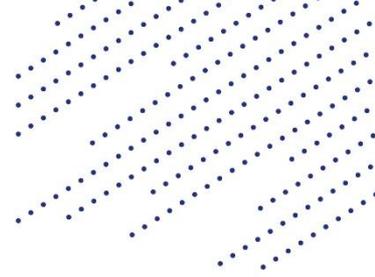
- Améliorer les actions de connaissances
- Poursuivre le programme d'action prévention des inondations
- Favoriser une prise de conscience collectives des risques et le partage des connaissances scientifiques et réglementaires
- Agir sur la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'espace naturel, l'urbanisme et l'occupation du sol
- Poursuivre la démarche participative en favorisant les sciences participatives sur l'observation des risques côtiers



Le collège Diwan à Guissény participe à CoastAppli, 2022



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE

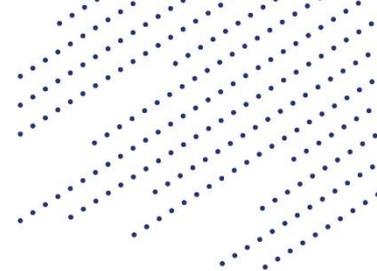


Temps d'échange

Vous pouvez poser vos questions dans le fil de discussion



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Le projet Adapto en baie de Lancieux (22)

M.Gwenal HERVOUET, *Délégué régional adjoint, Conservatoire du littoral Bretagne*

M.Gaëtan DOINEAU, *Responsable environnement et aménagement du territoire, Communauté de communes de la Côte d'Émeraude*

Mme Delphine BRIAND, *Maire de Lancieux*

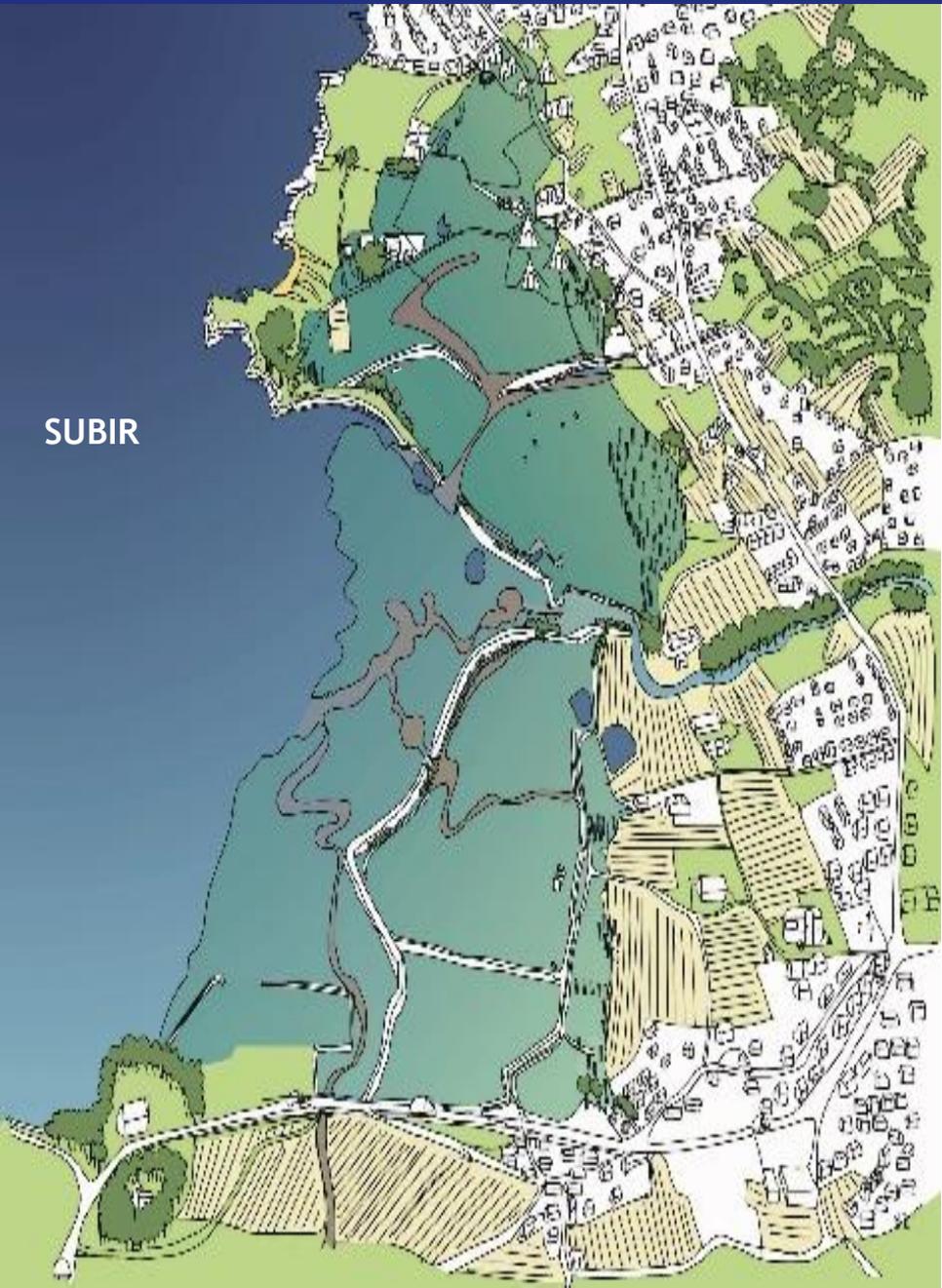


Baie de Lanciaux

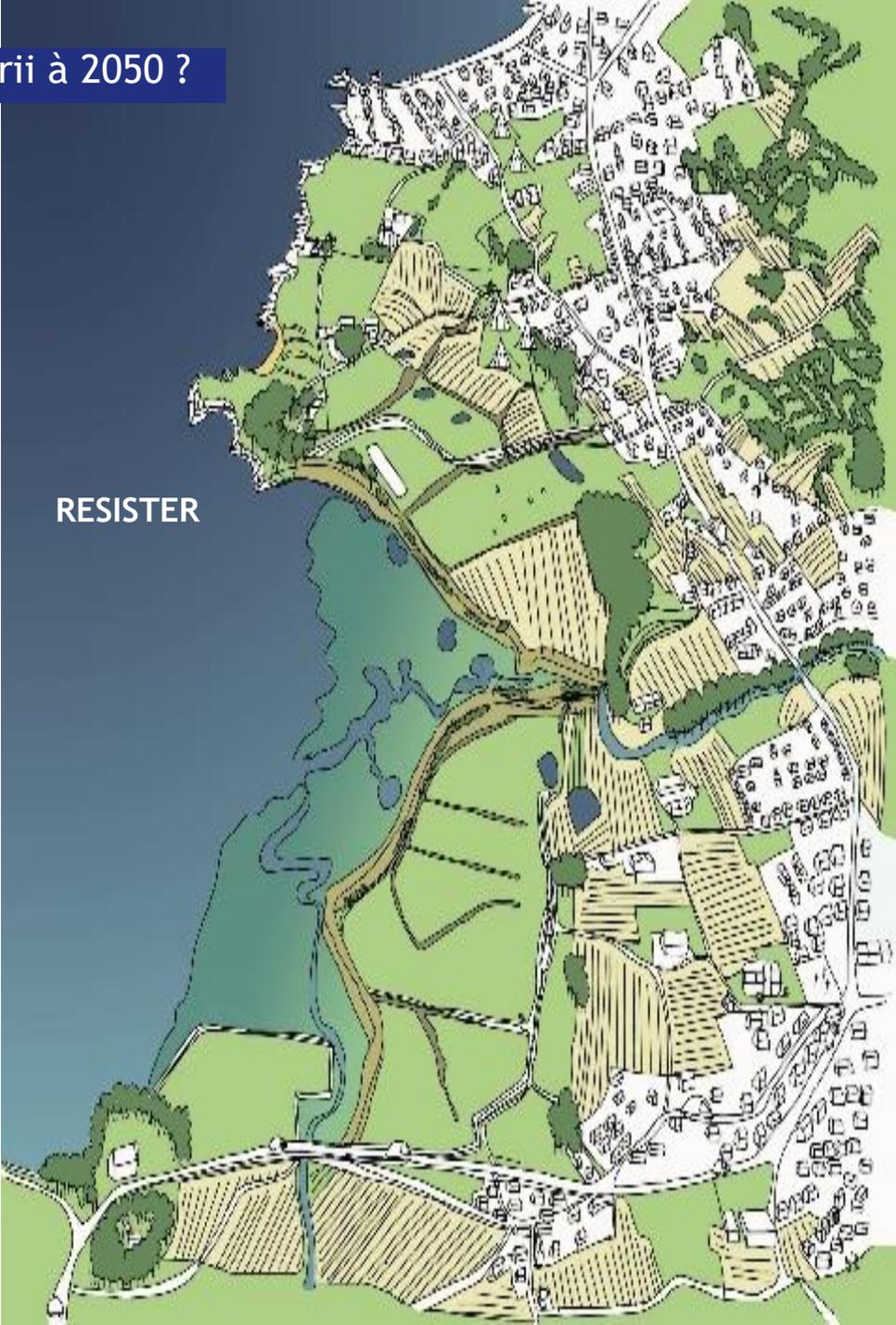


Adapto : une approche prospective, quels scénarii à 2050 ?

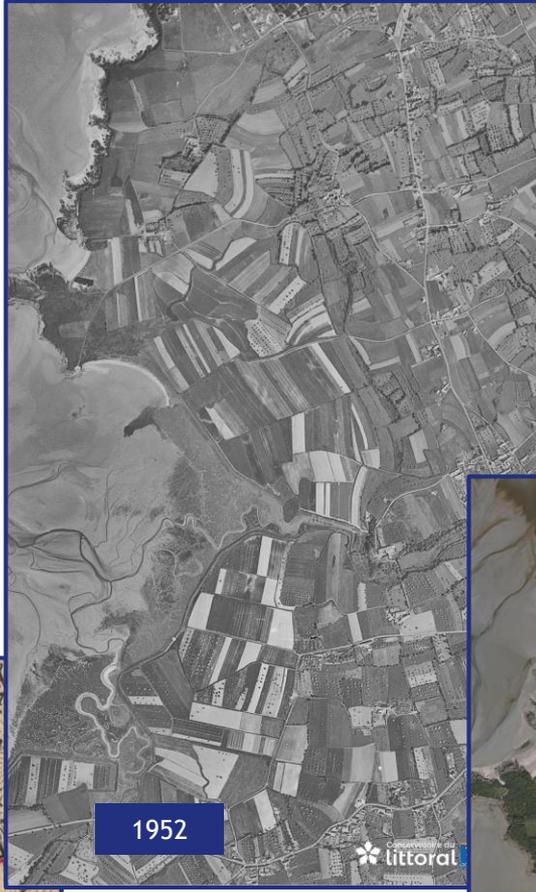
SUBIR



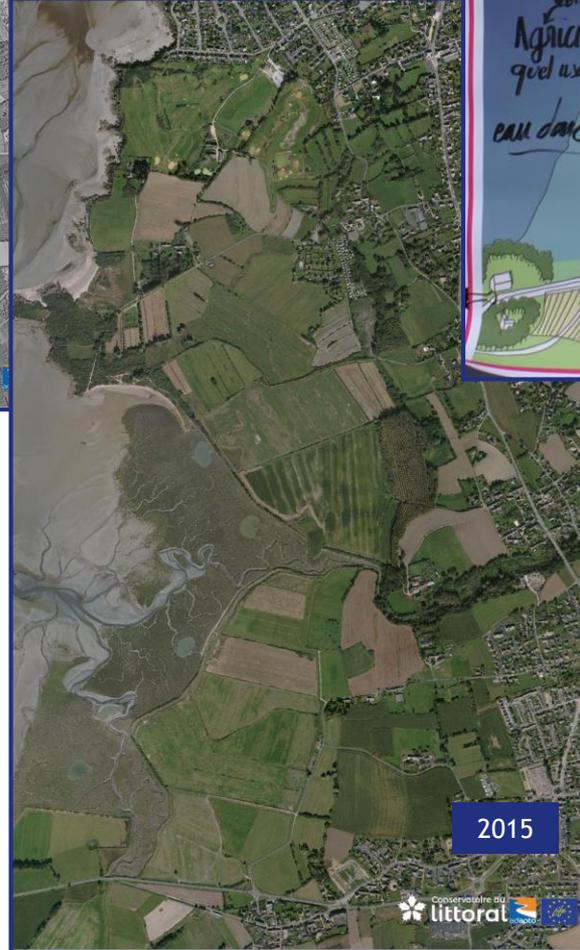
RESISTER



Cartographies de la baie de Lancieux



1952



2015

Projet Life - Adapto - Baie de Lancieux
 Concertation destinée à la réflexion prospective sur le projet de territoire de la gestion locale du trait de côte et de l'adaptation au changement climatique

Étape 3: PATRIMOINE, DÉPLACEMENTS DOUX, ENVIRONNEMENT

Déplacements doux
 - quels types d'usages sont attendus ?
 - quels équipements sont prévus ?
 - quels aménagements sont prévus ?

Environnement
 - quelles espèces de faune, de flore adaptées ?
 - quelle médiation à l'environnement encourager ?

Patrimoine
 - quels éléments patrimoniaux à valoriser ?
 - quels éléments de patrimoine à valoriser ?

Handwritten notes on the map:
 - étude pluridisciplinaire en cours
 - Modulation au doux
 - la station LDISCOUR
 - Passons la mer oculte
 - quel usage ?
 - eau douce
 - agriculture
 - observation
 - sans rupture
 - Hémisphère Nord
 - Hémisphère Sud

2050 ?

Logos: Conservatoire du littoral, European Union, etc.



Carte de l'état major (1820 - 1866)

Adapto : une approche pluridisciplinaire



Des solutions fondées sur la nature rendues possibles

Des équivalences écologiques



Pour des visions partagées

adapto

Des services écosystémiques reconnus



Des outils pour les gestionnaires et relais d'opinion



Des projets de territoire sûrs et durables

Décembre 2003

Polder de Beaussais



Pré-salé non
pâturé

Digue à la
mer

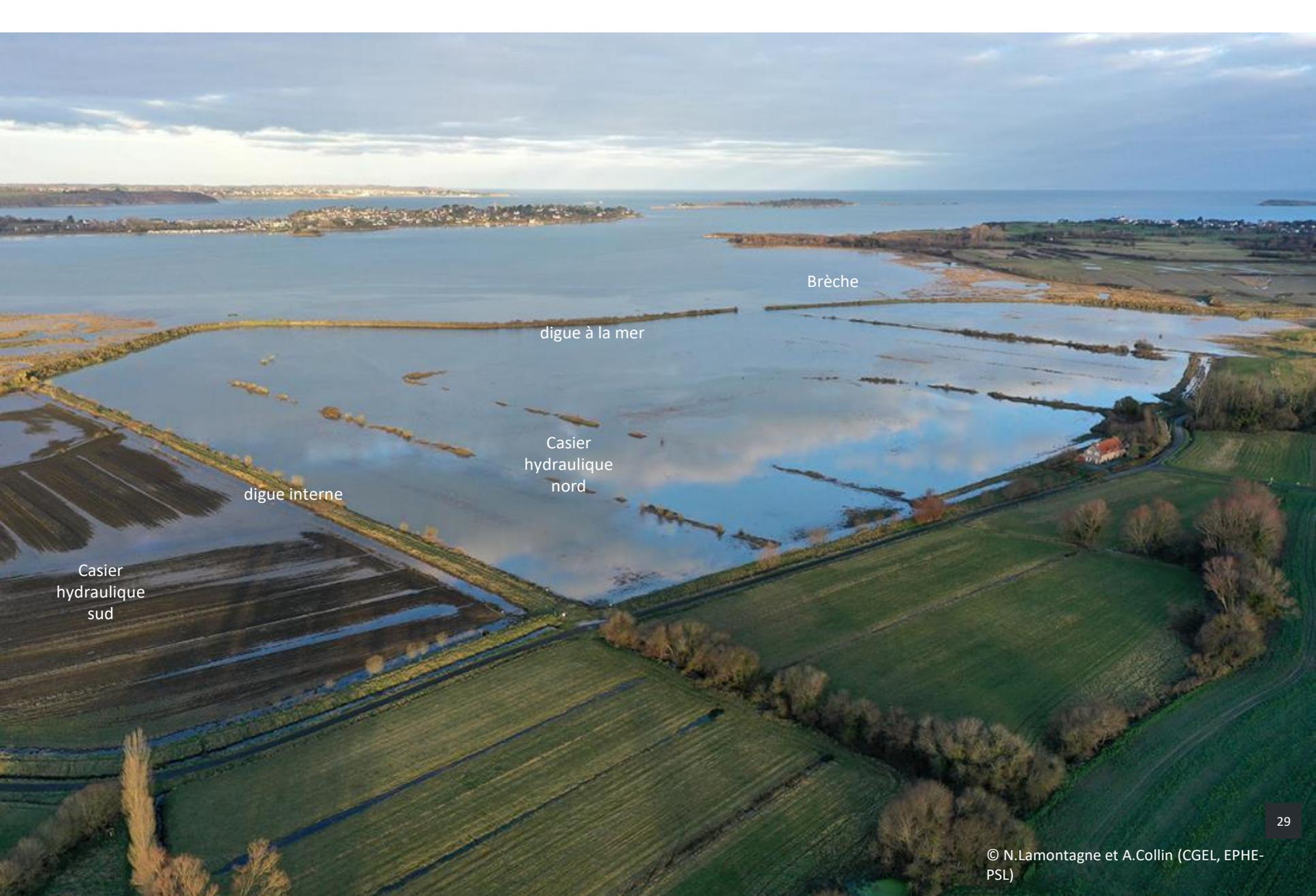
Casier
hydraulique
nord du
polder

digue
interne

Casier
hydraulique
sud

120 m

Google Earth



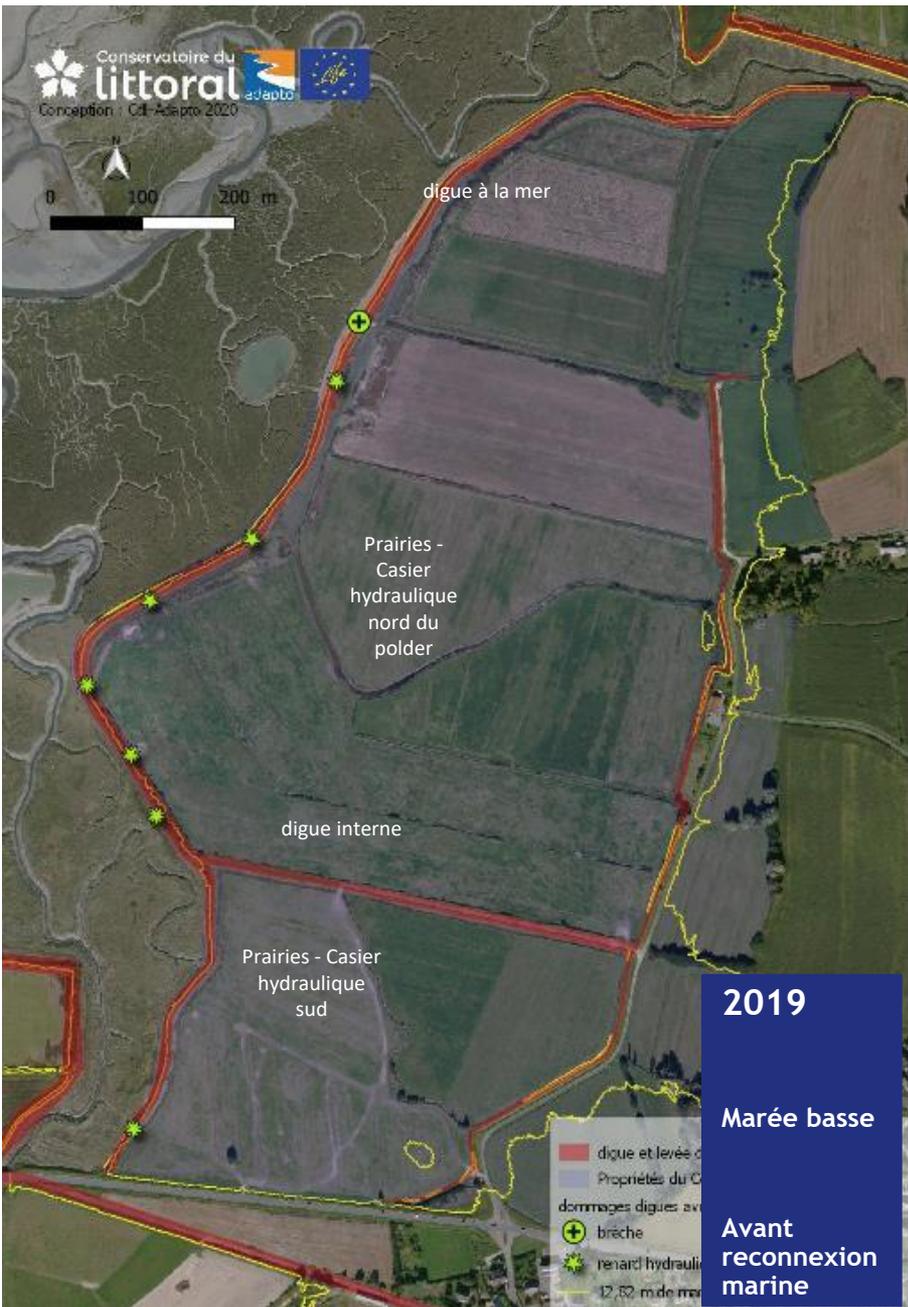
Brèche

digue à la mer

Casier
hydraulique
nord

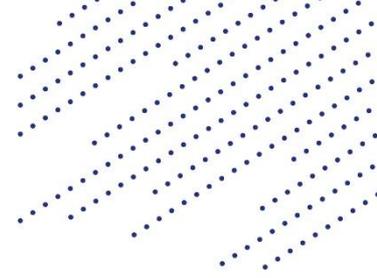
digue interne

Casier
hydraulique
sud





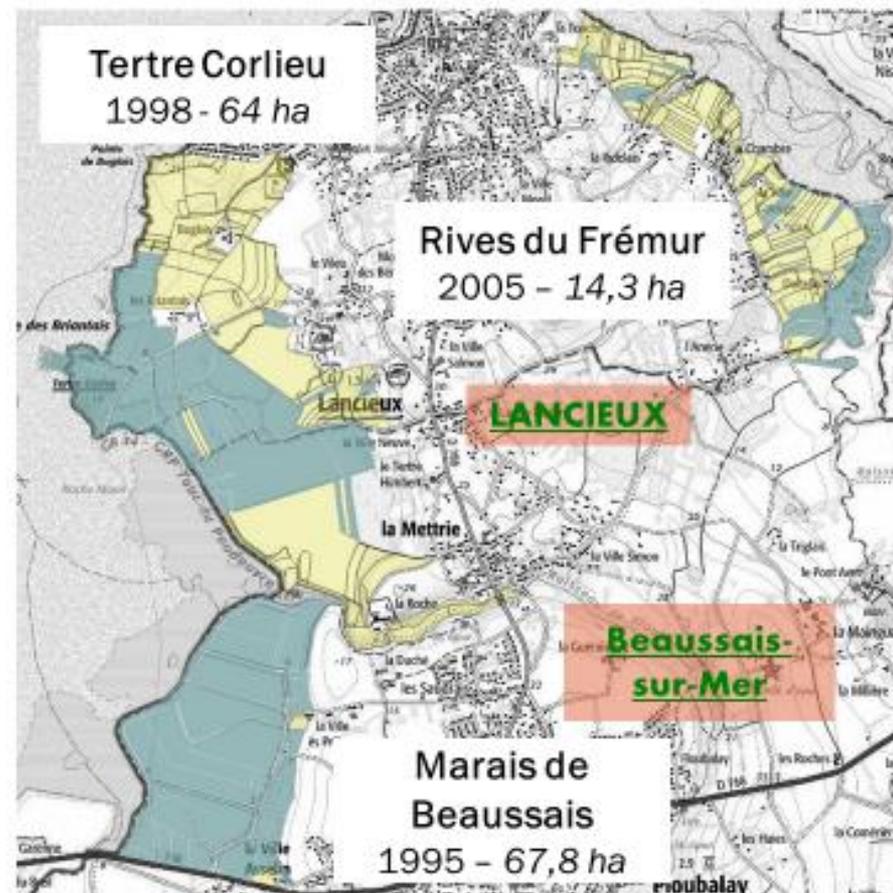
les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



*M. Gaëtan DOINEAU, Responsable environnement et aménagement
du territoire, Communauté de communes de la Côte d'Émeraude*



Sites



Crédit photo : E.LeCornec - 2016

Adapto : Une démarche engagée avec plusieurs acteurs du territoire

Devenir collectivement un territoire résilient



2 sites, 2 contextes, 2 dynamiques

Deux polders

Lancieroux -
ouvrage classé
: 140 ha
protégés

Beaussais -
ouvrage non
classé :
70 ha protégés

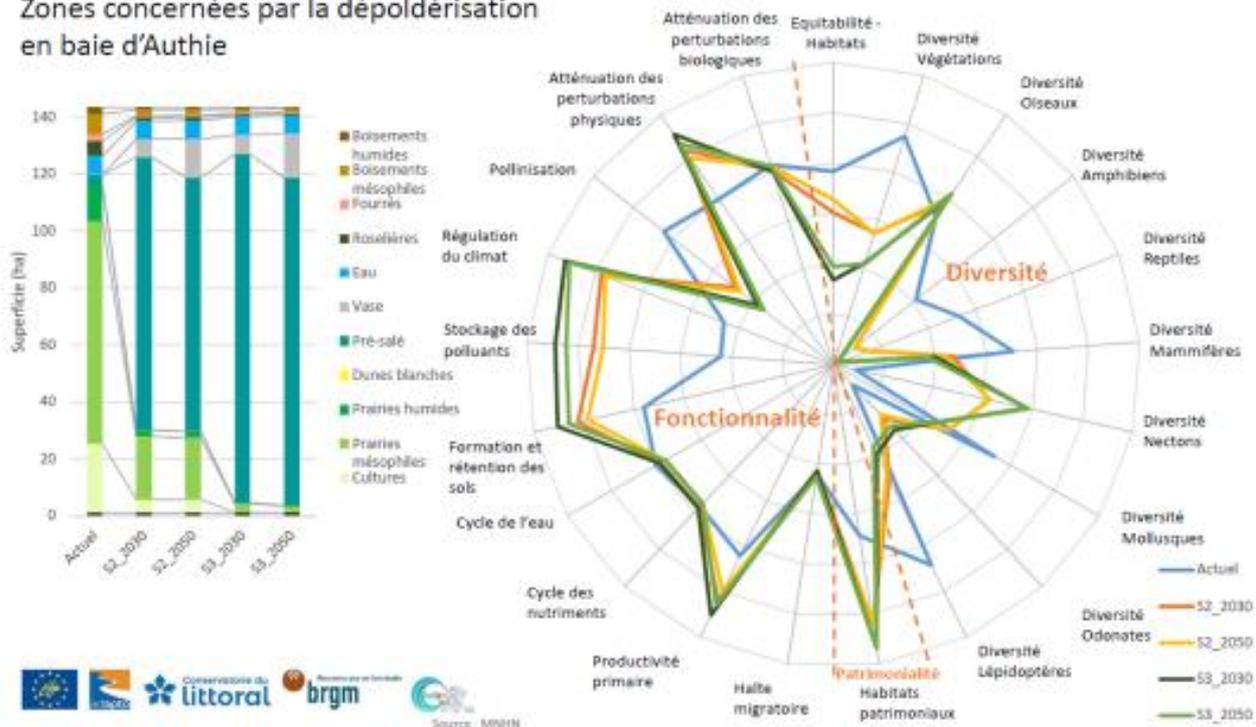


En 2020
+ 30-35 cm par rapport
au
niveau de 1700

**Élévation du
niveau marin**
de + 0,26 m
à + 0,77 m
à l'horizon 2100

Impact faune, flore, habitats, fonctionnalités écologiques

Zones concernées par la dépollérisation en baie d'Authie



■ Marais de B : évolution du trait de côte

30 août 2016 – Marée basse



06 janvier 2022 - Coeff 91 - Marée haute



■ Marais de B : évolution de la végétation



13/03/2020

Marais de B : évolution de la végétation



20/10/2020

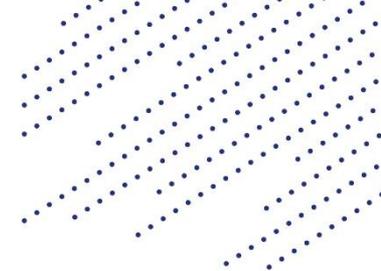
■ Marais de B : évolution de la végétation



30/08/2022



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



MISE EN PLACE DU PROJET ADAPTO SUR LA COMMUNE DE LANCIEUX : ASPECTS ECONOMIQUES ET PAYSAGERS

Mme Delphine BRIAND, Maire de la Commune de Lancieux





Plan touristique de la commune de Lancieux

BÂTIMENTS PUBLICS Public buildings - Lugares públicos

- 1 Mairie
- 2 École R.W. Service / Accueil de Loisirs « P'tit Navire »
- 3 La Poste (Guichet automatique)
- 4 Bibliothèque / Bureau du port
- 5 Salle polyvalente
- 6 Salle Michel-Finas / Salle Eugène Coualan
- 7 Ateliers municipaux

SANTÉ ET SÉCURITÉ Health and security Salud y seguridad

- 8 Maison de la Santé
- 9 SNSM
- 10 Postes de Secours

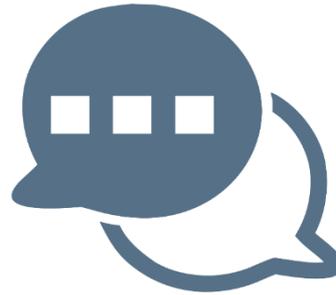
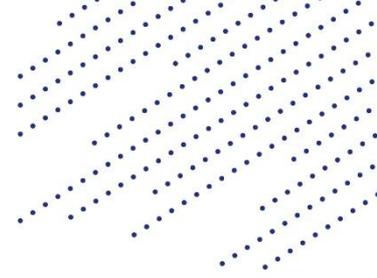
ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DE LOISIRS Public infrastructure and recreation Instalaciones públicas

- 11 Borne camping car
- 12 Borne voiture électrique
- 13 Centre d'hébergement « Le Frémur »
- 14 Table d'orientation



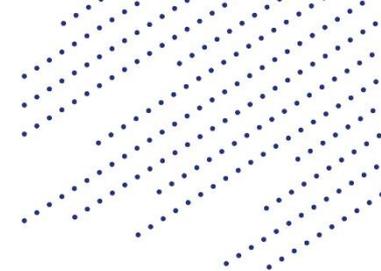


les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Temps d'échange

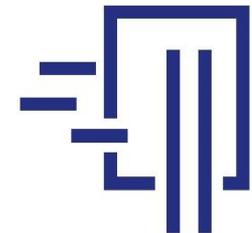
Vous pouvez poser vos questions dans le fil de discussion



L'accompagnement de l'EPF sur le projet « Skol an aod » du Guissény (29)

M.Antoine MORIN, *Directeur des Etudes, Etablissement Public Foncier de Bretagne*

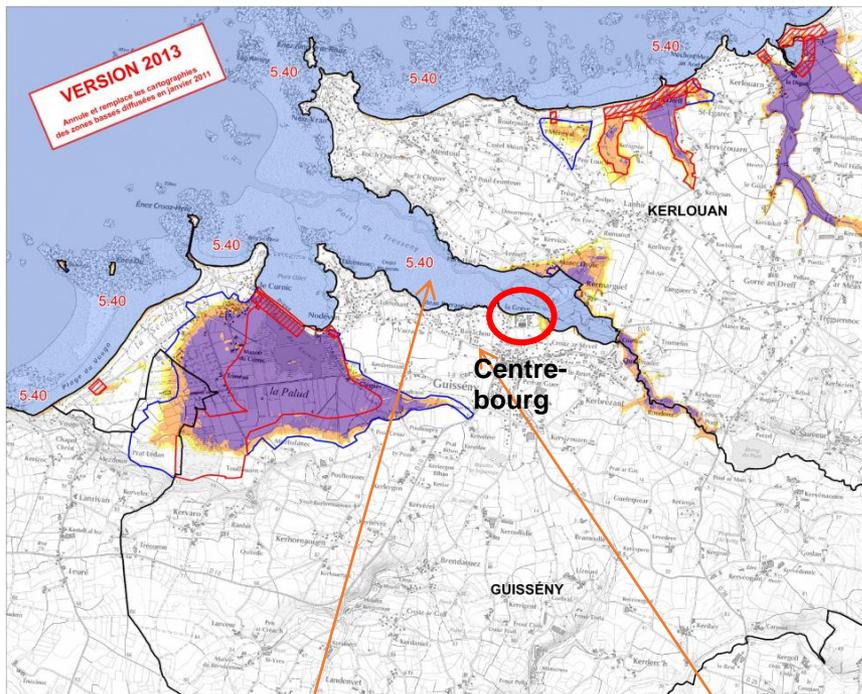
Guisseny (29), concernée par un risque de submersion



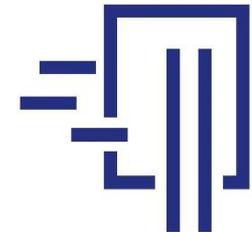
- Commune d'environ 2000 habitants
- 7 km de côte, site Natura 2000

Guisseny (29), concernée par un risque de submersion

ZONES BASSES LITTORALES EXPOSÉES AU RISQUE DE SUBMERSION MARINE



- Recul du trait de côte + risque de submersion des zones basses habitées > PPRSM approuvé en 2007, actualisé en 2013.
- Skol An Aod (école de la grève) = ancienne école privée construite en 1937.
- Propriété acquise en 2006 par un investisseur (projet de logements aujourd'hui abandonné) > site dégradé, risques de sécurité et de salubrité.

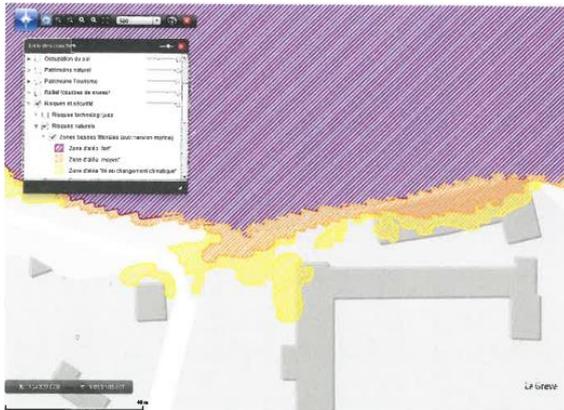


Estuaire du Quillimadec

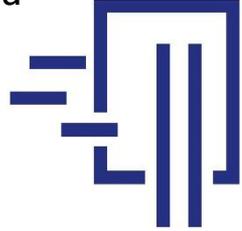
Site Skol An Aod



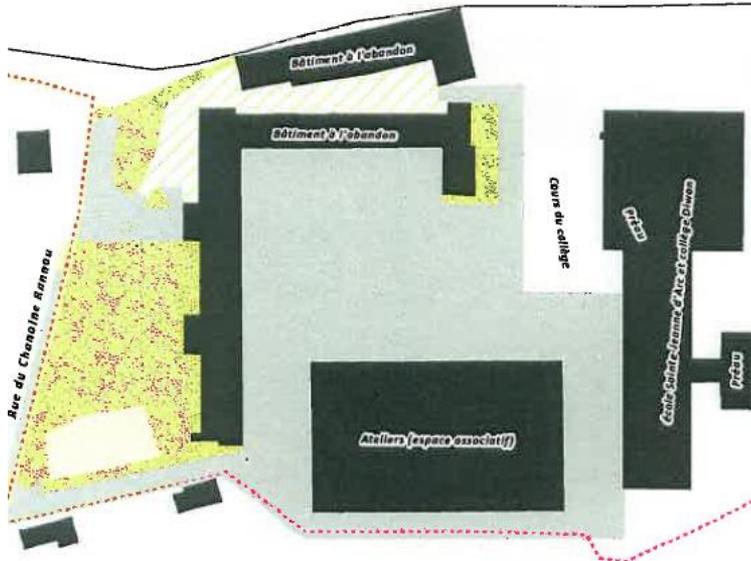
Le projet de la commune



- Une partie des bâtiments est comprise dans les périmètres « zone d'aléa moyen » et « zone d'aléa lié au changement climatique » du plan de prévention.
- Projet d'aménagement visant à répondre aux risques naturels + souhait de mettre fin à l'état d'abandon du site :
 - Le réaménagement de la zone parking existante ;
 - La création d'un parc public ;
 - La restauration d'une végétation dunaire en bord de littoral ;
 - La création d'un bassin d'orage paysager.



Etat existant:



Hypothèse de projet:

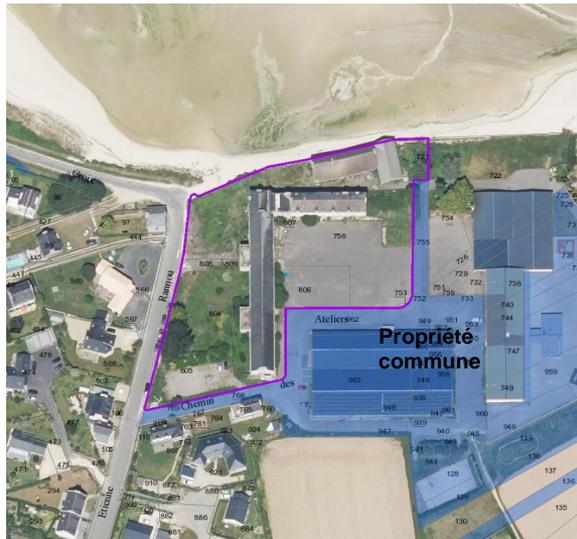
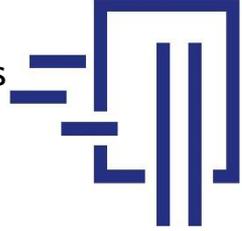


L'intervention de l'EPF

Convention opérationnelle commune-EPF (signée en mai 2018) :

- > Convention conclue au titre de la **prévention des risques naturels et protection des personnes** , permettant également la restructuration d'une friche ;
- > Sans obligation de production de logement, contrairement à la majorité des opérations portées par l'EPF, du fait de la thématique « risques » de la convention
- > Mission de l'EPF = acquisition (via procédure ad hoc) + déconstruction + accompagnement technique et juridique du projet ;
- > Montant d'action foncière maximum fixé à 600 000 € - Durée de convention = 7 ans.

NB : accompagnement parallèle de l'EPF sur d'autres projets communaux (étude centralité, préemption pour projet logement-commerce, convention pour un projet LLS-superette)



De façon plus opérationnelle :

- Contexte de tension forte sur un littoral attractif qu'il convient pourtant de sauvegarder / restaurer (environnement/biodiversité) en s'assurant également de la protection des personnes (risques littoraux)
- Accompagnement par l'EPF depuis 2018 d'une procédure de DUP / parcelle en état d'abandon manifeste / préemptions / négociations amiables

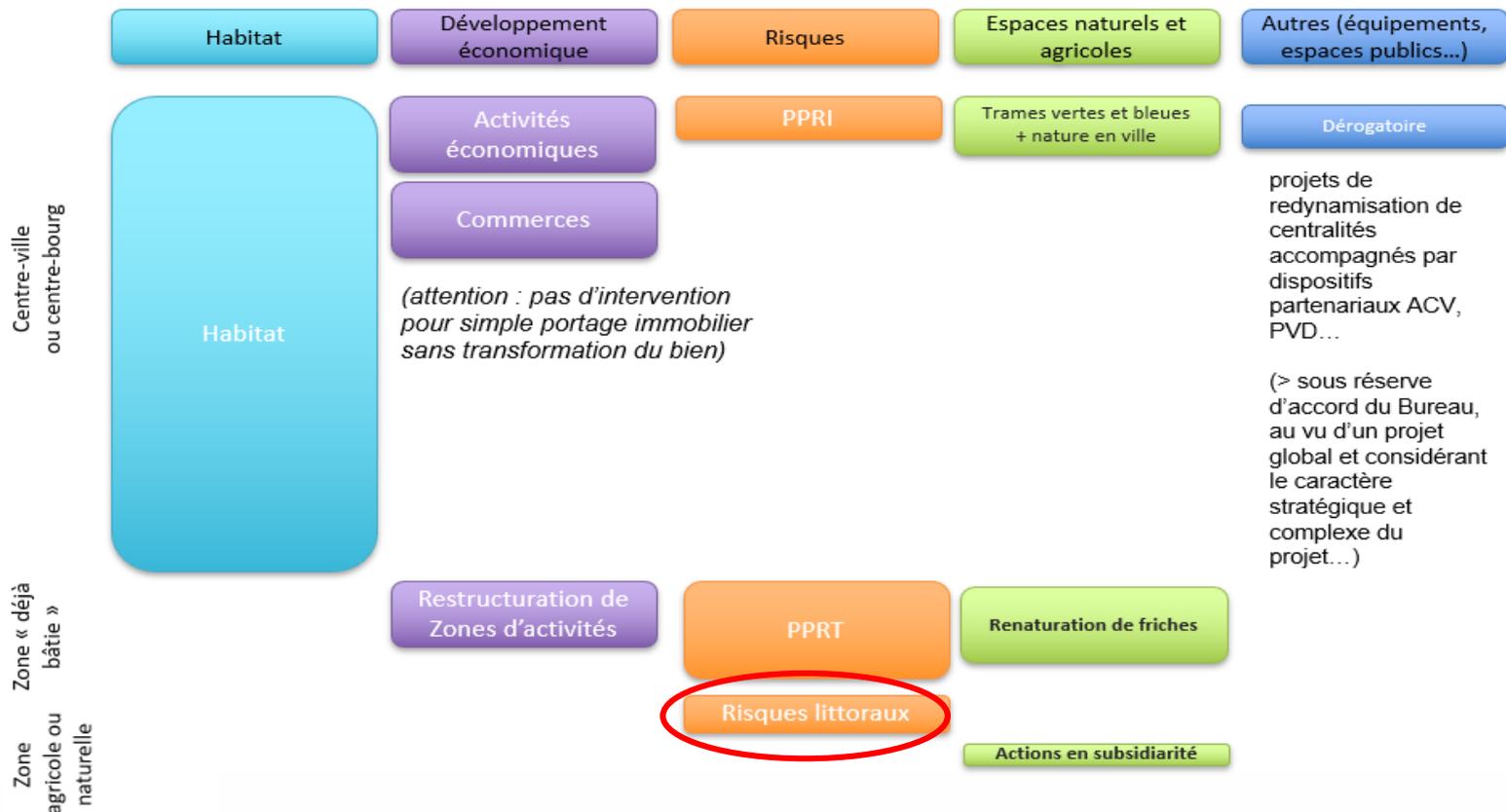


Interventions de l'EPF sur les risques littoraux

Le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 de l'EPF permet des interventions foncières pour prévenir des risques littoraux:

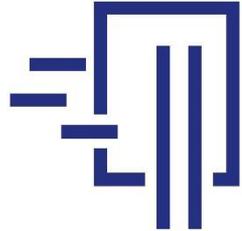
- Appui aux études/réflexions/stratégies relatives aux risques littoraux intégrant une approche foncière;
- Possibilités d'acquisitions pour réduire la vulnérabilité : dans les zones à risque, ou dans les zones de repli (pour relocaliser des activités ou des biens);
- Actions à mener en lien étroit avec acteurs et partenaires en place.

NB : la minoration foncière n'est pas possible sur les opérations visant la prévention des risques ou la renaturation.



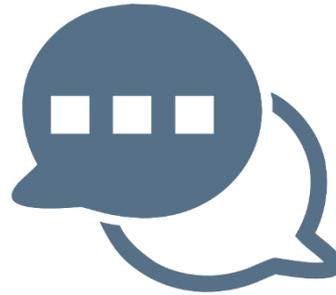
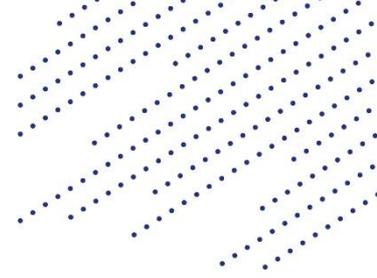
Conclusion

- L'érosion du trait de côte : une problématique dont les incidences foncières sont encore peu envisagées ;
- EPF mobilisable, en étude ou en action foncière, dès lors que des acquisitions et des travaux de « proto-aménagement » seraient nécessaires;
- Ne pas hésiter à nous solliciter en amont pour examiner les possibilités et modalités de notre intervention.





les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Temps d'échange

Vous pouvez poser vos questions dans le fil de discussion

Comment retrouver les ressources ?



Sur notre chaîne Youtube  YouTube

[Les territoires innovent en Bretagne](#)

Sur les plateformes dédiées

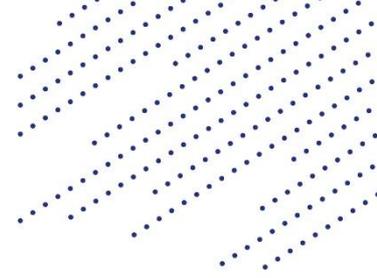


- Les Territoires innovent pour des centres vivants
- Les Territoires innovent pour un foncier responsable

Demandez à vous inscrire auprès de :
lesterritoiresinnovent@bretagne.bzh



les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



Notre prochain rendez-vous en 2022

Webinaire : le ZAN, de quoi parle-t-on ?

Mardi 6 décembre 2022

